



NOTE D'INFORMATION

En relation avec la soixante-treizième session de la Commission du droit international qui aura lieu du 18 avril au 3 juin et du 4 juillet au 5 août 2022, l'Office des Nations Unies à Genève organise la cinquante-sixième session du Séminaire de droit international qui se tiendra au Palais des Nations à Genève du 4 au 22 juillet 2022.

Les candidats sont invités à déposer leur candidature en ligne via le site internet www.ilsgeneva.ch, du **11 février au 11 mars 2022**. Aucune candidature ne sera prise en considération passée cette date. Les candidats seront informés du résultat de la sélection début mai 2022.

Eligibilité

Les nouveaux candidats qui manifesteront leur intérêt pour la session 2022 devront être âgés de 24 à 38 ans au 1^{er} janvier 2022. Ce critère sera strictement appliqué pour la sélection des participants. Les candidats ayant déjà manifesté leur intérêt en 2020 et/ou 2021 devront quant à eux présenter une nouvelle lettre de recommandation pour 2022.

Objectif

L'objectif du Séminaire est de permettre à des étudiants de troisième cycle/postgrade ou de jeunes professeurs spécialisés en droit international, et à d'autres juristes en début de carrière chargés de traiter de questions de droit international, d'acquérir une connaissance plus approfondie des travaux de la Commission du droit international, des problèmes de codification et du développement progressif du droit international. Ce Séminaire est également l'occasion d'un échange de vues entre juristes appartenant à des cultures et des systèmes juridiques différents, sur les questions à l'ordre du jour de la Commission.

Le Séminaire de droit international ne saurait être considéré comme une introduction au droit international ; une connaissance approfondie de cette discipline (acquise au cours d'études de troisième cycle/postgrade ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine) est par conséquent requise.

Sélection

Le Comité de sélection se compose de deux membres du personnel des Nations Unies et est présidé par un professeur de droit international exerçant à Genève. Chaque dossier de candidature sera dûment pris en considération par le Comité de sélection, lequel rendra ses décisions sans en divulguer ses motivations. La sélection des participants sera ferme et définitive.

Voyages et Covid-19

Bien que les organisateurs du Séminaire s'engagent à ce que la session 2022 ait lieu en présentiel, de nouvelles restrictions peuvent toutefois être mises en application par le pays hôte, du fait de l'apparition d'un nouveau variant notamment, mesures auxquelles nous devrions nous soustraire. Ainsi, les participants devront anticiper leur voyage en Suisse pour être présents à Genève du 4 au 22 juillet 2022. Les participants voudront bien noter que les Nations Unies ne seront pas en mesure de couvrir les coûts afférant à des mesures sanitaires liées au Covid-19 dans le cadre de leur voyage, tels que les coûts liés à toute quarantaine exigée par le pays d'origine ou ceux liés aux tests, notamment, mais pas exclusivement, les tests PCR. Les organisateurs se réservent le droit d'étudier au cas par cas tout autre facteur qui pourrait affecter les frais afférant au voyage des participants, dans le contexte des mesures liées au Covid-19.

Participation

Les participants assisteront aux séances plénières de la Commission du droit international ainsi qu'à des conférences données à leur intention par des membres de la Commission, des fonctionnaires des Nations Unies ou des institutions spécialisées à Genève, ainsi que par d'autres professeurs d'institutions académiques de Genève. Ils seront par ailleurs invités à prendre activement part aux discussions à l'issue des conférences et à rédiger des rapports par groupes de travail, sur des sujets à l'ordre du jour de la Commission.

Les langues de travail du Séminaire sont l'anglais, le français et l'espagnol. Il est toutefois possible que l'interprétation simultanée ne puisse être assurée pour toutes les séances. Les candidats devront par conséquent avoir une bonne maîtrise de deux des langues de travail du Séminaire. Les participants auront accès à la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève et à son espace informatique (*Cyberspace*).

Bien que la participation au Séminaire soit gratuite, l'Organisation ne saurait prendre à sa charge les frais relatifs au voyage et au séjour des participants. Toutefois, un certain nombre de bourses couvrant les frais de voyage et/ou de séjour sera attribué aux participants provenant de pays en développement.